## LES CANADIENS FRANÇAIS ET L'ÉTABLISSEMENT DE LA CONFÉRATION

De nulle autre province autant que du Bas-Canada n'a dépendu l'établissement de la Confédération. Il fallut compter tout d'abord avec son importance numérique. Au recensement de 1861, il figure avec une population de 1,111,566 âmes. C'est plus que la population réunie des trois provinces du Golfe, plus que le tiers de la population totale du futur Etat. Aucune fédération n'était possible contre la volonté de ce million d'âmes.

Ce groupe humain peut disposer, en outre, de forces politiques imposantes. Dans le parlement des Canadas-Unis, il est la première puissance, le groupe le moins friable, celui qui, par sa cohésion, vient de faire échouer la politique anglicisatrice de l'Union, et, plus que toute autre cause, a déterminé, sous Bagot puis sous Elgin, l'émancipation coloniale. Pendant que le groupe parlementaire du Haut-Canada n'a de constance que dans sa versatilité, se compose et se décompose selon le caprice de chefs éphémères, le parti de Lafontaine, de Morin. puis de Taché, traite de haut avec les partis et les factions, s'allie tour à tour aux uns et aux autres, sans jamais cesser d'être lui-même, identique dans son principe et ses aspirations. La petite fraction libérale-démocrate a pu s'organiser sur ses flancs; elle l'affaiblit sans en faire une faiblesse. Par surcroît, à l'heure de 1864, le groupe canadien a pour chef un véritable meneur d'hommes. Dépourvu du magnétisme de Papineau, inférieur de caractère à Lafontaine et à Morin, Georges-